



L'enquête auprès des employé-e-s de la Confédération et du Domaine des EPF a montré que le thème de la conciliation est très actuel ! Nos exigences répondent à une tendance*.

Nous voulons des progrès ! La manifestation de la CNPC aura lieu le **mercredi 28 novembre, à 18 heures**, à l'hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, Berne

« Quelles sont les réponses apportées par l'économie privée et qu'offre l'administration fédérale ? Quels sont les concepts innovants et comment les collaborateurs et les supérieurs y réagissent-ils ? Quelles expériences sont utiles, quelles mesures ne sont pas acceptées ? Et que pensent nos membres de cette question ? »

Participez à la discussion, assistez à la manifestation et échangez avec des spécialistes. Contributions de l'économie privée et de l'administration, table ronde et échange avec le public :



Avec le conseiller fédéral **UELI MAURER**, la cheffe de l'OFPER **BARBARA SCHAEERER** et des invitées :

- **CONNY SCHARFE** à propos de la stratégie «own the way you work», Swiss Re, Senior Consultant
- **REGULA SCHNEIDER** à propos de la participation et des modèles de travail flexibles, Metron AG Brugg, déléguée du CA et présidente de la direction
- **YVONNE SEITZ-STRITTMATTER** à propos du concept de la compatibilité chez AXA Winterthur, Head Diversity

La manifestation sera animée par **PHILIPP BURKHART**, responsable de la rédaction du Palais fédéral de la radio SRF.

La manifestation se terminera par un apéritif. Toutes et tous sont cordialement invités.

Nous comptons sur votre présence !

Campagne *famille & travail* | Nos revendications et leur écho



Notre enquête a montré que le thème de la conciliation « famille & travail » est d'un intérêt évident pour les membres des quatre associations du personnel APC, Garanto, ssp et APfedpol.

Tous les commentaires montrent clairement que la prise en charge de proches est également perçue comme un problème de conciliation. Il ne concerne en effet pas que les parents ayant des enfants en bas âge, mais aussi des adultes qui ont besoin d'une prise en charge en cas de maladie ou d'accident.

Les trois revendications suivantes se classent clairement en tête d'un point de vue statistique et seront relayées lors de la manifestation du 28 novembre prochain :

1. *La possibilité pour les employé-e-s de travailler à domicile et la prise en compte du temps de déplacement depuis la maison comme temps de travail lorsque le collaborateur ou la collaboratrice l'utilise comme tel.* **57%**
2. *Le droit pour tous les employé-e-s de pouvoir reprendre une activité à plein temps après une réduction temporaire de leur taux d'occupation avec, lorsque cela n'est pas possible, l'obligation pour l'employeur de justifier cette impossibilité.* **56%**
3. *Un congé payé pour tâches d'assistance pouvant durer jusqu'à quatre mois afin de permettre de prendre soin d'un parent malade.* **50%**

Nous voulons des progrès !